



CONTRE L'INDIFFÉRENCE DEPUIS 1898

Monsieur le Préfet du Rhône
Préfecture du Rhône
106 rue Pierre Corneille
69003 Lyon

Objet: « Colloque nationaliste » à Lyon ce samedi 15 octobre 2011.

A Lyon, le mardi 11 octobre 2011

Monsieur le Préfet,

La Capitale de la Résistance n'est plus !

Ce samedi 15 octobre, Lyon doit accueillir au pavillon du Parc de la Tête d'Or un « colloque nationaliste » organisé par l'Oeuvre Française et se concluant par un « banquet d'hommage » au dictateur à la tête de l'État français collaborationniste, Philippe PÉTAIN.

Cette manifestation, organisée autour d'héritiers du phalangisme espagnol, de nationalistes xénophobes ukrainiens et de nostalgiques de la collaboration avec le nazisme, n'a pas sa place à Lyon comme ailleurs dans notre République. Parmi les intervenants programmés se trouvent des condamnés pour négationnisme et antisémitisme ou un élu régional qui apparaît sur des photographies faisant le salut nazi.

Pour la Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme, la tenue de cette manifestation est inacceptable. Si la République s'enorgueillit de laisser la liberté d'expression à tous, même à ses opposants, toute expression ne saurait être tolérée : les propos xénophobes et l'apologie du nazisme comme du pétainisme son enfant bâtard, n'ont pas leur place dans l'espace public.

Réunir la « crème » de la xénophobie européenne ou de la nostalgie collaborationniste ne saurait se faire pour porter au cimes les valeurs de la République telle qu'elle doit s'exprimer par sa devise, « Liberté, Égalité, Fraternité ». Toute manifestation organisée pour promouvoir la haine de l'autre, l'intolérance, la xénophobie doit être refusée.

De plus, les manifestations de l'extrême-droite deviennent, sur Lyon, des moments constants de violences verbales et physiques, d'agressions et de dégradations, comme le démontre encore

récemment la « marche des cochons » que vous aviez faite interdire, devenue « rassemblement des libertés », libertés de haïr et de détruire.

Compte-tenu de ces 2 points, la Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme vous demande, monsieur le Préfet, d'utiliser vos pouvoirs de police afin de faire interdire ce rassemblement de l'intolérance. Il en va de l'ordre public comme de nos valeurs républicaines que nous n'acceptons pas l'expression publique des logiques haineuses.

Comptant sur votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions, Monsieur le Préfet, de recevoir nos salutations respectueuses et républicaines,

Stéphane GOMEZ
président fédéral de la Ligue des Droits de l'Homme

